



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commandement de payer
Date de publication: SHAB, KABGE - 11.05.2020
Numéro de publication: SB02-0000019839
Canton: GE

Entité de publication:
Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer Safety-Management Sàrl, soit pour elle : M. SIEGRIST Michel, associé gérant président

Débiteurs:

Safety-Management Sàrl, soit pour elle : M. SIEGRIST Michel,
associé gérant président
Rue Baylon 20
1227 Carouge GE
Suisse

Créanciers:

SWISS CONTROL SECURITY SA
Route du Nant-d'Avril 150
1217 Meyrin
Suisse

Type de poursuite pour dettes:

Procédure ordinaire

Numéro du commandement de payer:

20 153076 G

Créances:

CHF 3805.52 5 % depuis 05.12.2019
Selon courriers du 5/12/19, du 7/01/20 et 30/01/20;;- Balance de compte entre prêt "Liaison Salaire 2018" et "Crédit RANGE ROVER";- Sous-location surface container de stockage;- Frais de rappel

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créances ci-dessus

Remarques juridiques:

Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester

tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.

Publication selon l'art. 69 LP.

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève